

AGASC – Centre d’Animation des Pugets
145 allée des écureuils
06 700 St Laurent du Var
Tél : 04 93 31 74 78



Décharge de responsabilité

Je soussignédécharge
de toute responsabilité l’A.G.A.S.C et plus précisément :

- **l’Accueil de Loisirs du Centre d’Animation des Pugets,**
situé 145 allée des écureuils 06700 à Saint Laurent du Var.
- **l’Accueil de Loisirs de l’Espace Loisirs des Jaquons,**
situé au 258 avenue du Zoo, 06700 à Saint Laurent du Var.

Cette décharge de responsabilité concerne les activités sportives et culturelles organisées par les Associations Laurentines.

Nom de l’enfant :
Activité :
Horaires :

L’enfant sera pris en charge par un véhicule de l’A.G.A.S.C, déposé sur son lieu d’activité et récupéré au terme de la dîtes activité selon l’horaire précisé ci-dessus.

Cas particulier : Selon les horaires, il est à la charge du parent de récupérer l’enfant sur le lieu de l’activité.
En ce qui concerne le Rugby, le club sera chargé de ramener les enfants au Centre d’Animation des Pugets.
En ce qui concerne la Natation et le football, l’enfant est déposé à l’entrée puis récupéré à la fin du cours.
Cependant, un temps compris entre 15 et 30 minutes est nécessaire à la fin de l’entraînement afin de permettre à l’enfant de se changer (et de se sécher les cheveux), ou l’enfant n’est pas accompagné par nos soins.

Durant l’activité, je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l’Association A.G.A.S.C.

Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de l’activité sportive nommée ci-dessus.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et y adhère.
Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité, réserve le droit à l'organisation d'exclure la participation à l'activité.

Fait à :

Le :

Signature :